

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION PAR AUDIOCONFERENCE
DU BUREAU DIRECTEUR
DU 9 DECEMBRE 2020**

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (6)

Michel EDIAR (Président)
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général)
Mathieu LEMERCIER (Trésorier)
Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe)
Valérie BERGER-CAPBERN
Thierry VERMEERSCH

Membre excusé et pouvoir (1)

Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), pouvoir à Mathieu LEMERCIER

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Marie-Claudine PERRIN

Le Président ouvre la séance à 20h05 et propose de traiter les différents points de l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu du Bureau directeur du 18/11/2020

Le compte-rendu du Bureau directeur du 18/11/2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan Assemblée générale FFCO du 21/11/2020

Le Président adresse tout d'abord ses remerciements au Secrétaire général pour tout le travail effectué de préparation de cette Assemblée générale et plus particulièrement le paramétrage de l'outil NUÄG utilisé pour cette première Assemblée générale électronique. Il souligne que l'utilisation de cet outil qui permettait de garantir l'intégrité et la qualité des débats en assurant l'identification des personnes et des échanges ainsi qu'une sécurisation des votes n'a fait l'objet que de commentaires positifs de la part des participants tant des représentants des ligues que des invités.

L'Assemblée générale s'est tenue sous la surveillance constante de la commission de surveillance des opérations électorales et plus particulièrement de sa présidente qui avait validé le dispositif déployé, le texte des résolutions soumises au vote électronique et qui proclamait le résultat de chaque vote.

Le Secrétaire général souligne que le bilan est très positif, cet outil sécurisé permettant de gagner du temps pour les votes et de tracer précisément la régularité de ceux-ci.

Il précise que les requêtes d'amélioration de l'outil issues de cette première utilisation (panachage des voix, possibilité de présider sans disposer d'un droit de vote, affichage d'une liste d'émargement pour chacun des votes) ont été soumises à NUÄG.

Le Bureau directeur prend acte que l'Assemblée générale du 21/11/2020 s'est tenue avec succès avec un dispositif de vote électronique fiable et sécurisé dans le respect des statuts de la fédération et de l'ordonnance n°2020-321 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19

3. FFCO : Nomination d'un deuxième référent Honorabilité

Le Président informe le Bureau directeur que le Ministère des Sports déploie actuellement un système automatisé d'information dénommé « SI honorabilité des bénévoles » qui permettra à la fédération, dès le début de l'année 2021, de recueillir et de transmettre les données relatives à l'identité de ceux, parmi les licenciés, qui sont soumis à une obligation d'honorabilité. Il précise qu'il est demandé de désigner deux correspondants pour la fédération qui seront habilités à se connecter à l'interface informatique dédiée au contrôle de l'honorabilité « SI Honorabilité des bénévoles ». Une deuxième personne doit donc être désignée en plus de Nathalie MATTON, précédemment nommée. Le Président propose de désigner le Secrétaire général en tant que deuxième correspondant. Le Bureau directeur valide à l'unanimité des votants la nomination de Jean-Philippe STEFANINI comme deuxième correspondant Honorabilité (Jean-Philippe STEFFANINI s'étant retiré du vote).



Le Bureau directeur prend acte que Nathalie MATTON et Jean-Philippe STEFANINI sont désignés correspondants « Honorabilité » pour la FFCO. Le Président va informer le Ministère des Sports de ces nominations par courriel et courrier, comme demandé, avant le 15 décembre 2020.

4. Conférence des Présidents de Ligues

Le Président souligne que la réunion des Présidents de Ligues du 22/11/2020 en visioconférence a été efficace et le Secrétaire général précise que les échanges ont été constructifs et motivants, puis informe le Bureau directeur des différents points à traiter, suite à cette conférence.

- **Communication : projet de recrutement**

Le Secrétaire général présente au Bureau directeur le projet de campagne de communication qui pourrait être mené sur les trois premiers mois de l'année 2021, avec des objectifs :

- communication vers les licenciés pour les inciter à reprendre leur licence
- communication externe vers les pratiquants de sport en salle pour leur faire découvrir la possibilité de pratiquer en extérieur avec nous, vers les pratiquants d'autres disciplines de plein air pour leur faire découvrir notre activité...

et des moyens à déployer :

- par les réseaux sociaux en identifiant au sein de la FFCO les influenceurs et en leur demandant de relayer cette campagne, les influenceurs pouvant être des structures, des athlètes de haut niveau...
- en interne en s'adressant directement à nos licenciés et aux clubs autour de thématiques précises : le calendrier de proximité, les grands événements du 1^{er} semestre 2021, votre été 2021...

Le Secrétaire général informe le Bureau directeur d'une prise de contact et d'échanges avec plusieurs personnes sur cette thématique. Il a identifié une personne, qui pourrait être intéressé par cette mission soit sous la forme d'un contrat à durée déterminée (3 mois) à mi-temps soit sous la forme d'une mission en autoentrepreneur. Le Bureau directeur prend note de ce projet de recrutement, en accepte le principe tout en demandant une vérification de la faisabilité du contrat proposé au regard de sa situation professionnelle actuelle. Il propose également de recontacter une précédente candidate au poste de chargé de communication de la FFCO au printemps dernier pour s'informer de sa situation professionnelle actuelle.

- **RGPD : proposition de mise en œuvre**

Suite aux discussions lors de la conférence des Présidents de Ligues et ayant bien pris note des réticences émises concernant la limitation de l'accès aux fichiers résultats des compétitions récentes, le Secrétaire général propose au Bureau directeur de limiter l'accès par identifiant et mot de passe aux fichiers suivants :

- la liste des inscrits aux compétitions tout en conservant la possibilité pour un non licencié de s'inscrire
- l'archive pour la GEC
- les résultats des courses individuelles et en relais au-delà de 3 ans (en les basculant en archive)
- le site du CN : résultats des courses avant 2018 (à compter de 2017) (en les basculant en archive)
- la liste des diplômés

Le Bureau directeur, après discussion, valide cette proposition de limitation d'accès par identifiant et mot de passe de toutes ces listes.

- **Professionalisation : préparation de la réunion**

Le Secrétaire général informe le Bureau directeur de la préparation de la réunion ayant pour thème la professionnalisation. Dans ce cadre, il a contacté les structures (ligues, comités départementaux ou clubs) qui emploient des professionnels et tous sont volontaires pour témoigner. Afin de cadrer au mieux ces témoignages, il sera proposé un canevas pour présenter et expliquer le financement de l'emploi d'un professionnel. Le Bureau directeur prend note que cette réunion se tiendra le 07/01/2020 à 20 h par visioconférence.

- **Mise en place d'un forum des Présidents de Ligues**

Le Secrétaire général informe le Bureau directeur que, suite à la demande des Présidents de Ligues, il teste différents outils qui pourraient servir dans le cadre de la mise en place d'un forum des Présidents de Ligues. La réflexion porte sur la combinaison d'un espace de partage de fichiers « Drive » associé à un espace d'échanges « Slack ». Cet outil sera mis en place après un retour d'expériences (sur la base de son utilisation actuelle par le groupe de travail sur la prochaine olympiade). Le Bureau directeur valide la démarche.



5. FFCO : aide financière aux SLE

Le DTN informe le Bureau directeur du contact pris avec les SLE pour connaître ce qui avait été réalisé ou non en 2020 et leur demande d'aide financière. Pour le moment, une SLE (Balise 25) a répondu et le retour des deux autres SLE est attendu. Le Bureau directeur valide une aide financière aux SLE, soumise à justificatifs, à hauteur de 800 euros pour l'année.

Suite aux discussions, le Bureau directeur souligne la nécessité de réfléchir à d'autres pistes ou formules pour l'accès au Haut Niveau lors de la prochaine olympiade.

6. Jeux des Masters à Vichy en 2021

Le Secrétaire général informe le Bureau directeur de la réunion du 08/12/2020 à laquelle il a été invité par le CNOSF pour la présentation des Premiers Jeux des Masters à Vichy du 29 avril au 2 mai 2021. Après une synthèse rapide du déroulement de ces Jeux des masters dans lesquels une épreuve de course d'orientation est prévue, il précise qu'il est possible pour la Fédération de réserver un espace dans le village des partenaires qui sera mis en place au centre de courses. Il indique avoir fait part de cette possibilité à la ligue AURA, qui lui semble la mieux placée pour en tirer un avantage.

Le Bureau directeur prend note de la tenue de ces Jeux des Masters 2021 à Vichy, dans les conditions qui lui ont été présentées.

7. Demande de qualification exceptionnelle pour 2021 de la Ligue AURA

Le Secrétaire général informe le Bureau directeur de la demande de qualification exceptionnelle de la Ligue AURA qui pose le problème des quotas supplémentaires pour 2021, sachant que ceux-ci sont normalement calculés sur la base du nombre de licenciés. La ligue AURA souhaiterait que le calcul du nombre de qualifiés et places supplémentaires accordées aux ligues pour les qualifications aux compétitions individuelles soient basées en 2021 sur les licenciés au 31/12/2019 et non 2020. Après discussion, le Bureau directeur décide d'attendre le nombre définitif de licenciés par ligues au 31/12/2020 et de vérifier l'équité vis-à-vis des différentes ligues. Une fois ces éléments connus la question sera soumise au vote. Thierry VERMEERSCH se propose de faire les calculs nécessaires.

8. Date du prochain Bureau directeur

Le prochain Bureau directeur, prévu initialement le 06/01/2021, est reporté au 20/01/2021.

Fin de réunion à 22h15

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire général
Jean-Philippe STEFANINI

